

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

WWW.LECOURRIER.CH

N°158 | 155^e année | CHF 4.00

HAÏTI

Le péché originel de la France



13 Le débat sur la responsabilité française dans le mal-développement d'Haïti a été relancé par une enquête du *New York Times* sur l'histoire de la dette de l'île caribéenne. Entretien avec l'économiste haïtien Camille Chalmers.

éditorial
SOPHIE DUPONT
NOUVELLE
OFFENSIVE
DU
CAPITAL

3

Faut-il supprimer l'impôt anticipé sur les entreprises? Le peuple se prononcera le 25 septembre sur cette nouvelle offensive de la droite pour défiscaliser le capital, sous prétexte de rendre la place financière suisse plus dynamique.

En février, les citoyen·nes refusaient dans les urnes d'abolir le droit de timbre d'émission, qui touche également les plus grandes entreprises. Une large majorité a ainsi affirmé son attachement aux recettes fiscales de 250 millions de francs par an venant des capitaux de multinationales.

La logique de l'offensive contre l'impôt anticipé est la même. A nouveau, le Conseil fédéral et la droite veulent renoncer à plus de 200 millions de francs par an de recettes fiscales (800 mio selon les scénarios les plus pessimistes de la gauche, si les taux d'intérêts continuent à augmenter) en faveur des investisseurs. A nouveau, le spectre de la fuite des capitaux à l'étranger est brandi. Le marché des obligations en Suisse est en petite forme, à cause de cet impôt anticipé de 35% sur les intérêts, selon la droite.

La votation s'inscrit dans un contexte d'inégalités croissantes, où 0,3% des contribuables accaparent le

tiers des richesses du pays. Jusqu'à maintenant, les allègements fiscaux pour les plus riches n'ont pas donné lieu au ruissellement miracle promis par la droite. Alors que les travailleurs·euses, les locataires et les plus précaires sont les premiers à faire les frais de multiples crises, il apparaît particulièrement malvenu de supprimer des recettes fiscales et de fragiliser ainsi les caisses de l'Etat.

Abolir l'impôt anticipé permettrait de dynamiser le marché des obligations vertes, et donc de rendre la place financière plus durable, argue la droite. C'est une manière bien opportuniste de s'intéresser aux enjeux écologiques. De fait, la transition est nécessaire, les entreprises n'auront d'autre choix que de s'y mettre. Et l'Etat a besoin de recettes pour y faire face. Il s'agit aussi de savoir quel tissu économique nous voulons favoriser. Les multinationales prédatrices ou les PME? La suppression de l'impôt anticipé favorise uniquement celles qui ont la capacité de lever des capitaux en émettant des obligations. Les PME – qui génèrent deux tiers des emplois en Suisse – n'en tirent aucun avantage. Il est temps de penser l'économie autrement et de reconnaître à leur juste valeur les entreprises à taille humaine, plus à même de participer à une transition écologique responsable. |

WEEK-END

14 ANALYSE L'intense campagne médiatique contre la Nupes pendant les législatives françaises.

leMAG



CINÉMATHEQUE SUISSE

Où sont les femmes?

19 SÉRIE D'ÉTÉ Souvent oubliées dans l'histoire du cinéma, les réalisatrices sont désormais redécouvertes.

21 LIVRE Dans *Fusil*, Odile Cornuz propose un dialogue entre deux personnes qui se sont aimées.

PARTENARIAT

JUNGLE ROUGE

DE JUAN JOSÉ LOZANO & ZOLTÁN HORVÁTH

Première projection le 31 août à 20h30 aux Cinémas du Grütli

En présence des réalisateurs

Infos : www.cinemas-du-grutli.ch

LES CINÉMAS DU GRÜTLI

PARTENARIAT

8^e Festival Alternatiba

3.9.22
180 organisations
stands
animations
concerts

dès
le 29.8
25 conférences
films
théâtre

Genève
Gratuit

programme sur alternatibaleman.org

A nos abonné·es

Nous rencontrons des problèmes dus à la facture QR. De ce fait, il se peut que vous ayez reçu un rappel qui n'avait pas lieu d'être. Merci de ne pas en tenir compte.

Avec toutes nos excuses.

L'équipe du *Courrier*

Une enquête du *New York Times* a relancé le débat sur la responsabilité française dans le mal-développement d'Haïti. Un travail qui «rompt avec le récit misérabiliste», selon Camille Chalmers

Haïti, rebelle mise à terre

PROPOS RECUEILLIS PAR
JÉRÔME DUVAL*

Dettes ► Comment la plus riche des colonies, surnommée la «perle des Antilles» sous domination française, est-elle devenue l'un des pays les plus pauvres de la planète? A travers une série d'articles sur les racines historiques de la dette haïtienne publiés en mai dernier, le *New York Times* tente de répondre à cette question. L'enquête remonte à la «rançon» extorquée en 1825 au peuple haïtien par la France en échange de la reconnaissance de l'indépendance, pourtant arrachée par le sang vingt-et-un ans plus tôt (lire ci-dessous). Car pour payer, Haïti a dû s'endetter... auprès d'une banque française. Cette tragédie, qui aurait coûté entre 21 et 115 milliards de dollars de pertes, serait à l'origine du mal-développement de la nation dès sa naissance. La thèse du journal étasunien a suscité de nombreuses réactions, notamment quant à la possibilité d'obtenir des réparations pour ce crime. Nous avons recueilli celle de Camille Chalmers, économiste, professeur d'université et directeur de la Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif (PAPDA) en Haïti.

Comment la dette issue de la rançon de 1825 est-elle parvenue à enrayer le développement d'Haïti pendant près de deux siècles, comme l'affirme le *New York Times*?

Camille Chalmers: La rançon payée aux anciens propriétaires d'esclaves représentait un volume colossal au regard de la taille de l'économie nationale. Elle a forcé Haïti à contracter de nouveaux emprunts. C'est le point de départ d'une spirale d'endettement continu, avec des effets dévastateurs de longue durée. La dette a favorisé une mécanique plus large de domination, où l'on trouve les accords internationaux de commerce, la militarisation, le pillage des ressources naturelles et la mise sous tutelle des institutions étatiques, à l'instar des politiques d'ajustement structurel imposées par les institutions financières internationales.

L'annulation d'une partie importante de la dette externe en 2009 n'a pas permis de sortir du processus d'asservissement et d'appauvrissement par l'endettement. Même à la suite du terrible séisme de 2010, quelques mois après qu'il a été dit au sein des Nations unies que tous les flux entrants en Haïti devaient être des dons, le FMI a inventé une nouvelle fenêtre et imposé un prêt. Les provisions prévues pour le service de la dette cette année atteignent près de 34 milliards de gourdes (*la monnaie locale, montant équivalent à environ 250 millions de francs suisses, ndlr*), bien au-dessus de ce qui est prévu pour la santé publique au niveau national.

Comment l'enquête du *New York Times* a-t-elle été perçue en Haïti?



Depuis deux siècles, l'histoire d'Haïti est parsemée de révoltes contre la soumission au capital international, comme ici le soulèvement de 2018 contre les politiques d'austérité du FMI. KEYSTONE

L'impact a été important, notamment du fait que ce travail a été traduit en créole. L'enquête détaille les initiatives prises pour asphyxier la révolution haïtienne, réinsérer son économie dans des relations subalternes avec l'économie mondiale. Il rompt avec le récit traditionnel dominant dans la presse internationale, récit misérabiliste où l'on parle d'Haïti comme d'une nation incapable de se gouverner.

L'expérience de la révolution haïtienne représentait une menace, un mauvais exemple qu'il fallait absolument asphyxier pour empêcher l'effet de contagion. Il faut rappeler que la première abolition de l'esclavage intervient en Haïti en 1793, alors que celui-ci est resté légal jusqu'en 1888 au Brésil et jusqu'en 1865 aux Etats-Unis.

Quelles sont les caractéristiques de cette révolution qu'il s'agissait d'étouffer?

La révolution haïtienne, anticoloniale et antiesclavagiste, affirmait la radicale égalité des êtres humains. Elle allait beaucoup plus loin que la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen pour laquelle le «citoyen» était entendu comme européen, excluant les Indiens,

les Africains, les Asiatiques et les femmes. C'était aussi une révolution antiraciste, puisque le discours dominant affirmait l'infériorité de la «race» noire par rapport aux Blancs pour justifier le système colonial. Or, grâce à une stratégie militaire intelligente, face à une armée napoléonienne surpuissante qui avait déployé des moyens extrêmement importants pour mater la rébellion, ce sont des Noirs qui ont gagné.

«Au XIX^e siècle, la France utilise les retards de paiement d'Haïti pour diviser par trois le prix du café»

Camille Chalmers

C'était aussi une révolution antiplantation, puisque les anciens esclaves ont envahi les cultures et démarré une production endogène qui rompait totalement avec le mécanisme de spoliation de l'économie de plantation. Des historiens

haïtiens parlent aussi d'une révolution anticapitaliste dans la mesure où l'esclavage vécu dans la Caraïbe était au service de l'expansion des relations de productions capitalistes.

Quelles sont les limites de l'enquête du NYT?

Il y est très peu fait mention de travaux des historiens haïtiens, malgré l'existence de nombreuses études. L'appellation «rançon de l'indépendance» a pourtant été lancée par un historien haïtien, Alexandre Lila-vois, dès le XIX^e siècle. L'historienne haïtienne Gusti-Klara Gaillard montre comment on utilise la dette et les retards de paiement d'Haïti, pour piller la production caféière. Principal revenu d'exportation, la production caféière haïtienne dépassait au XIX^e siècle celle de la période coloniale. Evoquant les retards dans les versements pour payer le service de la dette, la France achetait le café à un prix trois fois moindre que celui pratiqué sur le marché international et obtenait des privilèges pour ses navires marchands arrivant dans les eaux haïtiennes.

Autre lacune: le *New York Times* ne montre pas le contexte systémique dont la dette consti-

tue l'un des piliers. On ne peut comprendre la dette si on ne fait pas la relation avec la militarisation, avec les accords de libre-échange, etc.

Enfin, il y a un silence total sur les luttes de résistance, alors que le peuple haïtien s'est toujours soulevé contre les remboursements. L'enquête ne fait allusion qu'à la demande de restitution et de réparation produite par le président [Jean-Bertrand] Aristide le 7 avril 2003. Elle ne montre pas que ce cri s'inscrit dans un long processus de résistance. A titre d'exemple, après avoir envahi Haïti en 1915, les Américains ont imposé une nouvelle dette qu'on appelle les «emprunts de 1922» avec des conditions inacceptables. La population s'est alors soulevée et a organisé des manifestations, des sit-in et des pétitions. Des journalistes se sont insurgés et des fonctionnaires de l'Etat ont même démissionné en signe de protestation.

Après 1825, quand l'Etat haïtien embarquait des caissons de pièces d'or sur des navires pour payer le service de la dette, des manifestations se tenaient face à la rade de Port-au-Prince. «Nous leur donnerons des boulets, nous leur donnerons des coups de canon», clamait une chanson très populaire.

Malgré tout, la publication du *New York Times* est un événement important. L'intégralité des articles a été reprise par le journal haïtien *Le Nouvelliste*. Cela permet de relancer le débat sur la question des réparations, arme nécessaire pour sortir de la culture de l'impunité, grâce à laquelle fonctionne le système impérialiste. Il est important de lever le voile sur les crimes commis contre nos peuples et d'exiger réparation.

Ce débat autour du récit haïtien constitue aussi une occasion de rassembler les acteurs locaux et le mouvement de solidarité internationale. Le peuple haïtien vit aujourd'hui des moments particulièrement dramatiques face à la violence exercée par l'oligarchie, l'impérialisme et les gangs qui sont à leur service.

Y a-t-il eu des réactions du gouvernement?

Silence radio. Ce n'est pas étonnant puisque nous sommes dirigés par un premier ministre, Ariel Henry, qui exerce [avec des prérogatives présidentielles] sans aucune légitimité, de manière totalement illégale. Il a été nommé [après l'assassinat de Jovenel Moïse en juillet 2021] par un tweet lancé par [l'Étatsunienne] Helen Meagher La Lime, cheffe du Bureau intégré des Nations unies en Haïti (BINUH), alors que nous étions près d'un millier de représentants d'organismes sociaux et politiques réunis pour rechercher une solution concertée dans le cadre de l'accord de Montana. Il n'est donc pas étonnant qu'un pouvoir de ce type ne se prononce pas sur une mise en accusation aussi claire des impérialismes américain et français.

Rappelons qu'à la suite du [second] coup d'Etat contre Aristide (*en février 2004, ndlr*), le chef du gouvernement intérimaire, Gérard Latortue, a fait un voyage à Paris pour s'excuser devant le président Jacques Chirac de la demande de réparation formulée par Aristide, en affirmant qu'Haïti ne produira plus jamais ce genre de réclamation. Cela montre le degré de soumission de ce type de dirigeant.

Quelle forme pourrait prendre la réparation?

Il faut que cette compensation aille à un projet national de prospérité collective, et non à un Etat qui a été capturé par les intérêts oligarchiques. La reforestation de ce territoire saccagé pendant plus de cinq cents ans devrait être prioritaire. Trois ans après la reconnaissance de dette de 1825, Haïti rencontrait des difficultés pour le paiement. Après avoir obtenu des prêts des banques européennes, françaises et anglaises, la solution trouvée par le gouvernement haïtien a été d'accélérer les ventes d'arbres de bois précieux (campêche, acajou, gaiac, etc.) sur le marché international pour générer des devises. La surexploitation n'a jamais cessé. Pendant l'occupation américaine de 1915 et 1934, 21% des réserves forestières d'Haïti ont été pillées. Aujourd'hui, la reconstitution du capital boisé est essentielle pour résoudre la très grave crise environnementale que nous subissons. 1

*Entretien coréalisé avec «Entraide et fraternité»

Le contenu de cette page est réalisé par la rédaction du *Courrier*. Il n'engage que sa responsabilité. Dans sa politique d'information, la Fédération genevoise de coopération (FGC) soutient la publication d'articles pluriels à travers des fonds attribués par la Ville de Genève.